

Strasbourg, le 14 mars 2020



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Mesdames et messieurs les professeurs,

Comme vous le savez, par décision du Président de la République, les écoles, les collèges les lycées et les universités n'accueilleront pas les élèves à partir de lundi et jusqu'à nouvel ordre, afin de limiter la diffusion du coronavirus.

Cette situation exceptionnelle implique d'assurer une continuité pédagogique déjà mise en œuvre par les collègues du Haut-Rhin et qui doit désormais se déployer dans toute l'académie.

L'objectif est de conserver le lien avec les élèves et leurs familles pour permettre la poursuite des apprentissages. Aux côtés de vos chefs d'établissement, les corps d'inspection vous accompagnent dans la mise en œuvre des dispositifs de continuité pédagogique. Il convient de s'inscrire dans les préconisations qui vous sont communiquées régulièrement.

Je souhaite ici attirer votre attention sur des éléments importants :

Adapter la charge de travail aux élèves, à leur âge et à leur rythme d'apprentissage

La charge de travail doit rester raisonnable, réaliste tout en étant adaptée aux niveaux d'enseignement et en lien avec le degré d'autonomie des élèves. Une concertation régulière au sein des équipes pédagogiques est souhaitable pour harmoniser les travaux demandés aux élèves et éviter toute saturation des envois qui perturberait le travail d'un élève plus qu'elle ne l'impulse. Dans cette perspective, le rôle des professeurs principaux reste crucial.

Porter une attention particulière aux consignes

Les parents, et tout particulièrement ceux qui sont éloignés de la culture scolaire, ne peuvent se substituer aux professeurs ; de ce fait les consignes données, explicites, doivent permettre aux élèves de réaliser le travail demandé en autonomie.

Guider l'élève à travers les usages et les ressources

Les ressources proposées étant très abondantes et très riches, il convient de les choisir, de les diversifier (au-delà des supports numériques, recours aux manuels, livres, émission radio, etc...), de privilégier la dimension qualitative par rapport à la quantité, et de réguler leur diffusion, selon des envois réguliers qui ne « noieront » pas les élèves. Par ailleurs, afin de ne pas saturer les réseaux, il convient de raison garder dans l'envoi de pièces jointes volumineuses par les messageries et de privilégier les plateformes de dépôt de documents. Je vous invite à relire les recommandations de la DANE: <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/dane/recommandations-pour-les-enseignants/>

Préserver la santé de nos élèves, leur assurer notre bienveillance et être solidaire

Une réflexion sur le travail proposé est à mener. Il ne serait pas pertinent que celui-ci oblige les élèves à travailler en permanence sur un écran. Les activités pédagogiques sont à varier et doivent tenir compte de la nécessité pour les élèves d'avoir des pauses et un minimum d'activité physique.

Enfin, les élèves, comme les personnels, peuvent traverser dans ce contexte des moments plus difficiles que d'habitude, en lien avec la santé de leurs proches ou les inquiétudes légitimes de leur entourage dues notamment à la baisse de l'activité économique du pays. Pour les élèves plus âgés, des incertitudes liées aux examens, voire à certains concours peuvent aussi s'exprimer. Ce contexte inédit doit nous conduire à entourer nos exigences d'un regard particulièrement bienveillant et attentif à l'autre.

La solidarité entre enseignants doit, plus que jamais, se concrétiser par une mutualisation des compétences et un partage des ressources. Au sein de chaque équipe, de chaque collectif de travail, tout professeur devrait pouvoir proposer son aide à un collègue ou la solliciter auprès d'autres.

La période que le monde et notre pays traversent est difficile : elle implique pour nous tous de nouveaux gestes professionnels, ainsi que de nouvelles modalités d'échanges entre élèves, parents, enseignants, personnels de direction et corps d'inspection. Je sais que votre professionnalisme et l'engagement qui est le vôtre pour guider les élèves dans leurs apprentissages permettront de garantir une continuité pédagogique effective et efficace : préserver ce lien pédagogique dans la durée est la garantie d'un retour serein à un fonctionnement plus ordinaire, dès l'issue de cette crise sanitaire.

Je me permets enfin de vous rappeler l'importance des gestes-barrière, plus que jamais nécessaires pour protéger les autres et se protéger soi-même.

Je souhaite que vous-mêmes, ainsi que ceux qui vous sont proches, restiez en bonne santé.

Avec toute ma confiance et ma considération,



Elisabeth LAPORTE

Rectrice de l'académie de Strasbourg